

Leur réponse est une profession d'obéissance absolue au mot d'ordre du Vicaire de Jésus-Christ.

Le Pape a reçu de Dieu la garde des principes qui doivent conserver pure et intacte l'œuvre divine du Christ. A qui irions-nous demander les moyens de sauvegarder ces principes et de défendre cette constitution qui, seule, peut donner à l'Eglise la vie et l'immortalité ?

Tout l'épiscopat français pense et agira comme nous.

Et tous rediront avec une reconnaissante émotion quelle bonté magnanime le Pape daigne témoigner à la France, en se chargeant généreusement d'une lourde dépense pour l'acquittement d'une partie des messes supprimées. C'est le cœur du Père se révélant après la nécessaire inflexibilité du Pontife.

Les questions pratiques peuvent être envisagées à des points de vue divers. Mais il ne peut y avoir diversité de sentiments quant aux règles fondamentales, et c'est du Chef de l'Eglise qu'émane l'autorité qui indique les contingences à sacrifier pour sauver les principes.

C'est dans cette fidélité toute filiale à vos ordres que nous nous inclinons à vos pieds, Très Saint-Père, et vous demandons pour la France une nouvelle et toute paternelle bénédiction.

Daigne Votre Sainteté accueillir ces protestations de fidélité et de sincère amour pour la sainte Eglise.

(Suivent les signatures.)

Les Fêtes prochaines

Ces Fêtes solennelles que l'on prépare depuis des années, elles sont non seulement prochaines, mais elles seront prêtes à commencer quand paraîtra notre livraison de cette semaine.

L'illustre Fondateur de l'Eglise canadienne, le Vén. Montmorency-Laval, va enfin recevoir l'hommage qui lui est dû. Cet hommage ne pourra jamais être surpassé, en grandeur et en solennité, que le jour où Dieu, se rendant aux vœux de ses fils, lui permettra de monter sur les autels.

En attendant, le grandiose monument qui porte sa statue,